

Projet pilote sur les antécédents sociaux des Noirs dans la région de l'Ontario – Résumé des expériences du personnel et des clients

Dans le cadre du projet pilote sur les antécédents sociaux des Noirs (ASN), on a offert de la formation adéquate et des ressources de perfectionnement au personnel, ce qui a amélioré sa connaissance et sa compréhension de l'incidence des facteurs liés aux ASN sur les clients noirs.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les personnes noires sont surreprésentées dans le système canadien de justice pénale en Ontario¹. Statistique Canada a signalé que les personnes noires représentent 4,7 % de la population de l'Ontario², tandis que les données du Service correctionnel du Canada (SCC) montrent que les personnes noires constituent 17,4 % de la population carcérale sous responsabilité fédérale et 16,3 % des personnes sous surveillance dans la collectivité dans la région de l'Ontario³. Pour contribuer à remédier à cette surreprésentation ainsi que pour aider à améliorer les résultats dans la collectivité des personnes noires sous surveillance dans la collectivité, un groupe de membres du personnel du SCC de la région de l'Ontario a mis sur pied le projet pilote sur les antécédents sociaux des délinquants noirs (ASN). Le projet pilote sur les ASN vise à améliorer la compréhension qu'ont les employés du SCC des contextes sociaux, politiques et systémiques historiques dans lesquels s'inscrivent les réalités vécues par les personnes noires sous surveillance ainsi qu'à tenir compte de ces renseignements dans les évaluations et les décisions du SCC. La présente étude avait pour but d'examiner les expériences du personnel et des clients⁴ noirs relativement au projet pilote sur les ASN dans la région de l'Ontario.

Ce que nous avons fait

Des questionnaires de rétroaction sur les ASN ont été remis aux agents de libération conditionnelle (ALC) et à des hommes noirs incarcérés ou sous surveillance dans la collectivité. Les ALC devaient remplir et soumettre leur questionnaire au moyen d'une plateforme en ligne, tandis que les clients devaient remplir des formulaires papier et les envoyer par courrier à la Direction de la recherche de l'administration centrale (AC). Les données ont été téléchargées, saisies et analysées par le personnel de la Direction de la recherche de l'AC.

Ce que nous avons constaté

Cent ALC d'unités opérationnelles pour hommes ont répondu au questionnaire sur les ASN. De ces ALC, 51 travaillaient dans un établissement et 49, dans la collectivité (c.-à-d. bureau de libération conditionnelle ou centre correctionnel communautaire). La majorité des membres du personnel (68,0 %) ont indiqué que la formation sur les ASN et la documentation connexe avaient amélioré leur compréhension de la façon dont les facteurs liés aux ASN peuvent être intégrés à la gestion des cas et à la planification correctionnelle pour les clients noirs. Quarante-trois ALC ont aussi participé à une formation du Programme de perfectionnement continu des agents de libération conditionnelle (PPCALC) de 2023 à 2024 qui a été présentée par un instructeur et qui a fourni des renseignements contextuels et de l'orientation sur la mise en œuvre de l'initiative sur les ASN. Parmi ces 83 personnes, la plus grande proportion ($n = 60/83$; 72,3 %) ont indiqué que la formation avait amélioré leur compréhension des ASN. Enfin, la majorité ($n = 57/85$; 67,1 %) des 85 ALC qui avaient appliqué les ASN à au moins un de leurs clients ont indiqué que le processus a aidé l'équipe de gestion de cas (EGC) à

mieux comprendre les antécédents, les risques et les besoins des clients noirs.

Le questionnaire à l'intention des clients a été rempli par 119 personnes. De ces personnes, 104 (87,4 %) étaient incarcérées et 15 (12,6 %) étaient sous une forme quelconque de surveillance dans la collectivité. Parmi les 36 clients dont le cas avait été visé aux fins de l'application des ASN, 14 (38,9 %) ont indiqué que les questions liées aux ASN avaient aidé leur EGC à comprendre comment leurs antécédents sociaux avaient contribué à leur cycle de délinquance. De même, la plus grande proportion ($n = 14/36$; 38,9 %) des clients estimaient que les discussions sur les ASN avaient amélioré leur relation de travail avec leur ALC. Plusieurs autres thèmes ont émergé dans les réponses des clients à d'autres questions, notamment une volonté de voir l'apparition, au SCC, d'un nombre accru de rôles spécialisés ainsi que de nouveaux programmes et de nouvelles mesures de soutien à l'intention des Noirs.

Ce que cela signifie

La plus grande proportion des membres du personnel participants ont indiqué que les ressources de formation sur les ASN avaient amélioré leur connaissance et leur compréhension de la façon dont les facteurs liés aux ASN avaient eu une incidence sur les personnes noires dont ils ont la responsabilité. Fait important, la proportion de membres du personnel qui ont trouvé que le processus sur les ASN avait été utile pour les aider à comprendre les antécédents de leurs clients (67,1 %) était plus élevée que la proportion de clients qui estimaient que le fait d'avoir effectué l'exercice sur les ASN avait aidé leur EGC à comprendre leur cycle de délinquance (38,9 %). Cette divergence pourrait s'expliquer par le fait que le projet pilote sur les ASN est toujours en cours de déploiement, et que certains membres du personnel ont besoin de plus de temps et d'expérience pour intégrer les ASN à la gestion des cas et à la planification correctionnelle de manière à entraîner des changements plus évidents aux yeux des clients. Somme toute, ces constatations donnent à penser que le personnel se sent encouragé par le potentiel des ASN, mais que les clients sont encore peu susceptibles d'observer les effets souhaités. Même si ces résultats mettent en évidence les avantages des possibilités de formation et d'apprentissage existantes, ils soulignent l'importance de promouvoir la participation à ces activités, car la mise en œuvre des ASN dans d'autres régions du SCC est envisagée.

Pour de plus amples renseignements

Filoso, D., Chadwick, N., Johnson, S. et White, A. (2025). *Projet pilote sur les antécédents sociaux des Noirs dans la région de l'Ontario – Résumé des expériences du personnel et des clients*. (Rapport de recherche R-485). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

¹ Ministère de la Justice Canada. (2022). *La surreprésentation des personnes noires dans le système de justice pénale canadien*. Sur Internet : <https://www.justice.gc.ca/afra/pr-rp/jr/spnsjpc-obpccjs/index.html>

² Statistique Canada. (2019). *Diversité de la population noire au Canada : un aperçu*. Sur Internet : https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/statcan/89-657-x/89-657-x2019002-fra.pdf

³ Système intégré de rapports – modernisé. (2024). *Profil des délinquants*. Sur Internet : <https://pbirs-prod.csc-scc.gc.ca/PowerBIReports/powerbi/PMR-MRRG/CRS-SIR-M/Offender Profile-Profil des d%cc3%a9linquants>

⁴ Afin d'utiliser un langage inclusif, nous désignons les personnes incarcérées et les personnes sous surveillance dans la collectivité en indiquant qu'il s'agit de « clients » du SCC. Si le terme « délinquant » est utilisé (c.-à-d. dans les résultats/tableaux), c'est pour respecter la terminologie employée dans le questionnaire.